

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE

-----  
La Commission  
-----

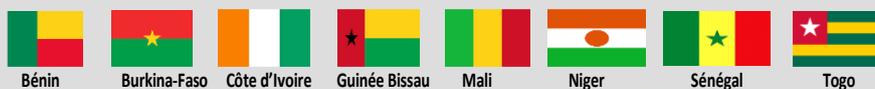
Département des Politiques Economiques  
et de la Fiscalité Intérieure



## NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 55

1<sup>er</sup> trimestre 2022



Bénin

Burkina-Faso

Côte d'Ivoire

Guinée Bissau

Mali

Niger

Sénégal

Togo



Juin 2022

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO**.

**L'édition 55 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :**

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

**par une équipe de la Direction de la Prévision et des études économiques composée de :**

- **Monsieur Koladé Ayédero OKOUDJOU**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Monsieur Aba CAMARA**, Chargé des études et des statistiques économiques ;
- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chargé de la surveillance multilatérale.

**Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :**

- **Bénin** : **Monsieur Assousia Yves KOKOU** de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) ;
- **Burkina Faso** : **Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire** : **Monsieur Yao Eric KOUAKOU** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau** : **Madame Laudimila Caty Silva RICCIULLI CAMARA** de la Direction Générale de la Prévision et des Etudes Economiques (DGPEE) ;
- **Mali** : **Monsieur Séidina Oumar MINTA** de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger** : **Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal** : **Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- **Togo** : **Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

## Table des matières

Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques .....	iii
Sigles et abréviations .....	iv
Résumé .....	1
Introduction.....	2
1. Conjoncture internationale.....	2
1.1. Activité économique mondiale .....	2
1.2. Inflation dans les principales régions du monde .....	3
1.3. Cours des matières premières.....	4
1.4. Taux d'intérêt.....	5
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA.....	6
2.1. Activité économique régionale.....	6
2.2. Evolution de l'inflation .....	9
2.3. Secteur extérieur .....	11
2.4. Finances publiques.....	15
2.5. Situation monétaire.....	18
3. Principaux faits marquants .....	20
3.1. Environnement international .....	20
3.2. Pays de l'UEMOA .....	21
ANNEXES .....	23

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars.....	5
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2020/2021 .....	7
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction.....	9
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....	10
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC .....	10
Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA	16
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA .....	19

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Croissance dans les principales régions du monde.....	3
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars US par baril) .....	4
Graphique 3 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA .....	6
Graphique 4 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union.....	12
Graphique 5 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union .....	13
Graphique 6 : Evolution du taux de couverture de l'Union (en %) .....	14
Graphique 7 : Evolution du solde commercial de l'Union (en Mds FCFA).....	14
Graphique 8 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union.....	15

## Sigles et abréviations

<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>BRVM</b>	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
<b>CNPE</b>	: Comité National de Politique Economique
<b>Covid-19</b>	: Maladie à coronavirus 2019
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FED</b>	: Réserve Fédérale des Etats-Unis
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>IHPC</b>	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
<b>IHPI</b>	: Indice Harmonisé de la Production Industrielle
<b>INS</b>	: Institut National de la Statistique
<b>LIBOR</b>	: Taux interbancaire pratiqué à Londres
<b>mds</b>	: Milliards
<b>nd</b>	: Non disponible
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>TOFE</b>	: Tableau des Opérations Financières de l’Etat
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>1T22</b>	: Premier trimestre 2022
<b>pp</b>	: Points de pourcentage

## Résumé

Les prévisions du mois d'avril 2022 du Fonds Monétaire International (FMI) indiquent que la croissance de l'économie mondiale était ressortie à 6,1% en 2021, contre -3,1% en 2020. Ces chiffres sont supérieurs de 0,9 point aux prévisions initiales, du fait des mesures de soutien budgétaire supplémentaires prises par quelques grandes économies et la reprise obtenue au deuxième semestre 2021, grâce aux campagnes de vaccination. En 2022, la croissance baisserait à 3,6% en raison des conséquences de la guerre en Ukraine sur l'activité mondiale.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne a rebondi pour atteindre 4,5% en 2021, contre -1,7% en 2020, soit beaucoup moins que la tendance prévue avant la pandémie. En 2022, il y est attendu une croissance de 3,8%.

Les estimations de croissance pour l'année 2021 indiquent une progression de l'activité économique de la zone UEMOA de 6,1%, contre 1,8% en 2020. Les effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats membres de l'Union semblent s'être nettement atténués.

Les échanges extérieurs de l'Union, au premier trimestre 2022, ont été caractérisés, comparativement au dernier trimestre 2021, par une hausse des ventes (+8,4%) et une baisse des achats (-4,9%). Par rapport à la même période de l'année 2021, les exportations et les importations de l'Union sont en augmentations respectives de 9,2% et 23,4%.

Au terme du premier trimestre 2022, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA (hors Bénin et Togo), indique que la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 23,0 mds, par rapport à la même période de l'année 2021, pour se situer à -1042,8 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement du meilleur recouvrement des ressources, grâce à la reprise des activités dans les Etats membres de l'Union.

Pendant la période sous revue, la masse monétaire et les créances sur les autres secteurs sont ressorties en hausse, tandis que les actifs extérieurs nets se sont affichés en baisse.

## Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 55 de la note analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges des Etats membres de l'UEMOA au premier trimestre 2022 et fait une brève projection du trimestre suivant. Elle comporte trois (03) parties : l'environnement international, la conjoncture intérieure et les principaux faits marquants.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition d'avril 2022 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *The Pink Sheet* » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2022. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers des correspondants nationaux.

### 1. Conjoncture internationale

#### 1.1. Activité économique mondiale

Les prévisions du FMI d'avril 2022 soulignent que la croissance de l'économie mondiale a été de 6,1% en 2021, contre -3,1% en 2020. Ces chiffres sont supérieurs de 0,9 point aux prévisions initiales, du fait des mesures de soutien budgétaire supplémentaires prises par quelques grandes économies et la reprise obtenue au deuxième semestre, grâce aux campagnes de vaccination. En 2022, la croissance mondiale baisserait à 3,6% en raison de la guerre en Ukraine.

La vigueur de la reprise obtenue en 2021 varie d'un pays à l'autre, selon la gravité de la crise sanitaire, l'ampleur des perturbations à l'activité dans le pays (qui dépendent de la prépondérance des secteurs aux contacts fréquents) et l'exposition aux effets de contagion transfrontaliers, sans oublier l'efficacité des mesures de soutien adoptées pour en limiter les dommages.

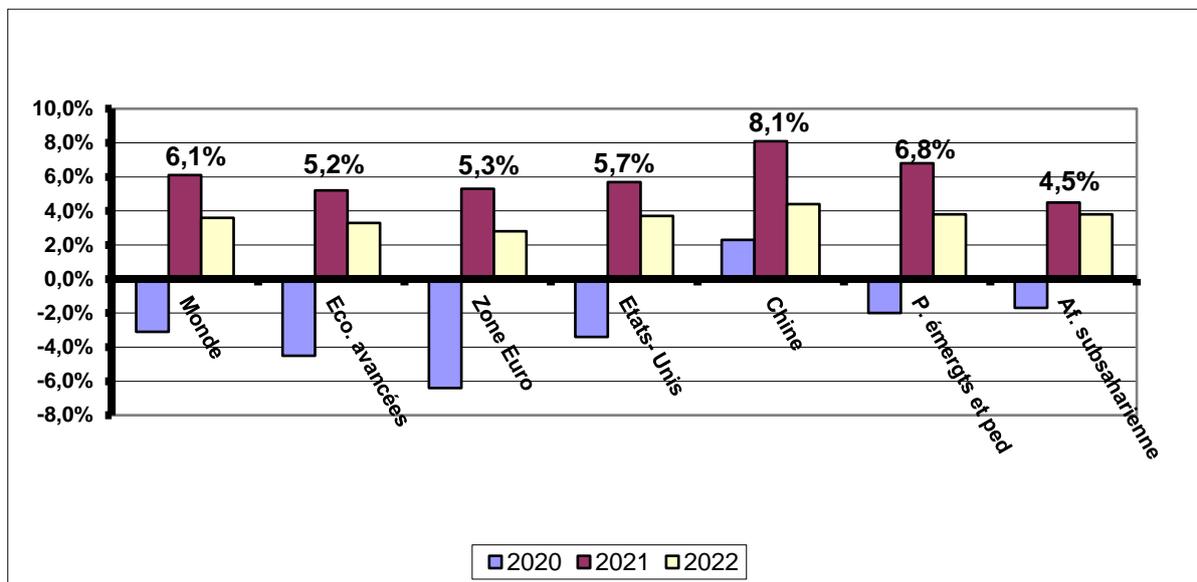
Aux Etats-Unis, la croissance économique devrait être de 5,7% en 2021, contre -3,4% en 2020. Le pays a pu retrouver son niveau de croissance de 2019, grâce aux mesures complémentaires de soutien budgétaire à l'économie adoptées en fin 2020. En outre, le plan de sauvetage de l'administration fédérale de 1900 milliards de dollars a permis de stimuler l'économie et d'avoir des retombées commerciales sur les principaux partenaires des Etats-Unis. En 2022, la croissance ralentirait à 3,7%.

En Zone euro, les données de croissance ont été révisées à la baisse et passeraient de -6,4% en 2020 à 5,3% en 2021. Cela s'explique principalement par les disparités dans les plans de riposte sanitaire et le comportement des populations face aux infections, la souplesse et la capacité d'adaptation de l'activité économique face aux entraves à la mobilité, par des tendances préexistantes et des rigidités d'ordre structurel antérieures à la crise. En 2022, la croissance devrait ralentir pour se situer à 2,8%.

En Chine, la croissance s'est accélérée pour ressortir à 8,1% en 2021, contre 2,3% en 2020. Les autorités chinoises ont pu contenir la propagation du virus et limiter les conséquences de la crise. En 2022, une croissance économique de 4,8% est attendue.

Quant à l'Afrique subsaharienne, sa croissance économique a rebondi pour atteindre 4,5% en 2021, contre -1,7% en 2020, mais beaucoup moins que la tendance prévue avant la pandémie. En 2022, la croissance économique de cette partie du continent africain devrait se situer à 3,8%.

**Graphique 1** : Croissance dans les principales régions du monde



**Source** : « Perspectives de l'économie mondiale », janvier 2022, du FMI.

## 1.2. Inflation dans les principales régions du monde

L'inflation globale devrait remonter dans les pays avancés, avec un taux qui se situerait à 3,1% en 2021, contre 0,7% un an plus tôt. Cette accélération de la hausse des prix est à lier à la reprise des activités, suite à l'atténuation de la crise sanitaire. La crise géopolitique entre la Russie et l'Ukraine devrait se traduire en 2022 par une accélération de l'inflation à 5,7%.

Une augmentation du niveau des prix a été observée dans les pays émergents et en développement. Le taux d'inflation y est passé de 5,1% en 2020 à 5,7% en 2021, en raison de l'impact relativement moindre de la pandémie sur le commerce de ce groupe de pays car, contrairement aux pays avancés, leurs Gouvernements n'ont pas adopté

de mesures de confinement, à l'exception de l'Afrique du Sud. La crise ukrainienne en 2022 devrait entraîner une hausse de l'inflation à 8,7%.

### 1.3. Cours des matières premières

Les cours du pétrole brut (Brent) ont progressé de 39,8% au premier trimestre 2022, comparativement au trimestre précédent. Cette hausse des cours du brut s'explique essentiellement par les conséquences de la guerre en Ukraine puisque la Russie est un des premiers exportateurs mondiaux de pétrole brut. En glissement annuel, les cours ont progressé de 63,4%.

**Graphique 2 :** Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars US par baril)



**Source :** Banque mondiale, « *Pink Sheet* », mars 2022.

Une hausse de 4,3% a été notée entre le premier trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2021 pour les cours de l'once d'or. Cette évolution résulte des difficultés de l'activité économique mondiale suite à la crise russo-ukrainienne. En effet, les cours du métal jaune sont inversement corrélés au niveau de l'activité économique mondiale en raison de son rôle de valeur refuge. En glissement annuel, ces cours augmentent de 4,2%.

Les cours du cacao ont progressé de 1,6% lors de la période sous revue, comparativement à un trimestre plus tôt. Cette hausse s'expliquerait surtout par la hausse des prix des denrées alimentaires. Par rapport au même trimestre de 2021, les cours du cacao ont progressé de 2,9%.

Au premier trimestre 2022, comparativement au trimestre précédent, les cours du café robusta ont légèrement baissé de 1,2%. Cette baisse des prix du café pourrait être la conséquence de la progression de l'offre dans les régions productrices. En glissement annuel, les cours du café robusta ont augmenté de 48,8%.

Les cours du coton ont, quant à eux, progressé de 13,1%, comparativement au trimestre précédent, et de 51,8% en glissement annuel. Cette évolution est liée,

comme pour les autres matières premières, à la hausse des prix des matières premières, suite à la survenue de la guerre en Ukraine au cours du trimestre sous revue.

**Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars**

Matières premières	Unité	2021		2022	Variations en %	
		T1	T4	T1	22T1/21T1	22T1/21T1
Pétrole brut (Brent)	\$/ bbl	60,6	70,8	99,0	39,8	63,4
Cacao	c / kg	242,0	245,0	249,0	1,6	2,9
Café arabica	c / kg	363,0	564,0	595,0	5,5	63,9
Café robusta	c / kg	160,0	241,0	238,0	-1,2	48,8
Huile de palme	\$/tm	1 014,0	1 307,0	1 548,0	18,4	52,7
Huile de palmiste	\$/tm	1 401,0	1 910,0	1 360,0	-28,8	-2,9
Maïs	\$/ tm	241,6	251,0	301,6	20,2	24,8
Riz brisé 5%	\$/ tm	542,3	400,3	425,3	6,2	-21,6
Blé	\$/ tm	275,2	331,2	432,6	30,6	57,2
Banane	\$/ tm	95,0	90,0	95,0	5,6	0,0
Sucre	c/kg	35,0	42,0	41,0	-2,4	17,1
Bois (Sawnwood) Caméroun	\$/décimètre cube	680,7	546,3	643,2	17,7	-5,5
Coton (A Index)	c/kg	199,0	267,0	302,0	13,1	51,8
Phosphate roche	\$/ tm	89,8	159,1	174,8	9,9	94,7
Or non monétaire	\$/ toz	1 798,0	1 796,0	1 873,0	4,3	4,2

**Source :** Banque mondiale, « Pink Sheet », mars 2022.

## 1.4. Taux d'intérêt

Le taux des dépôts en dollars à six (06) mois serait de 0,2% en 2021, contre 0,7% en 2020, au niveau du LIBOR. En 2022, ce taux pourrait être de 0,4%.

Le taux des dépôts en euros à trois (03) mois serait de -0,5% en 2021, contre -0,4% en 2020. En 2022, ce taux serait de -0,5%.

Le taux des dépôts en yens à six mois (06) se situerait à -0,1%, contre 0,0% en 2020. En 2022, ce taux serait de 0,0%.

Aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, les banques centrales maintiennent leurs taux à des niveaux bas pour favoriser la relance des activités économiques pendant et après la crise sanitaire. Toutefois, l'inflation constatée en 2022, principalement en raison de la guerre en Ukraine, devrait entraîner des hausses de ces taux au cours de l'année<sup>1</sup>.

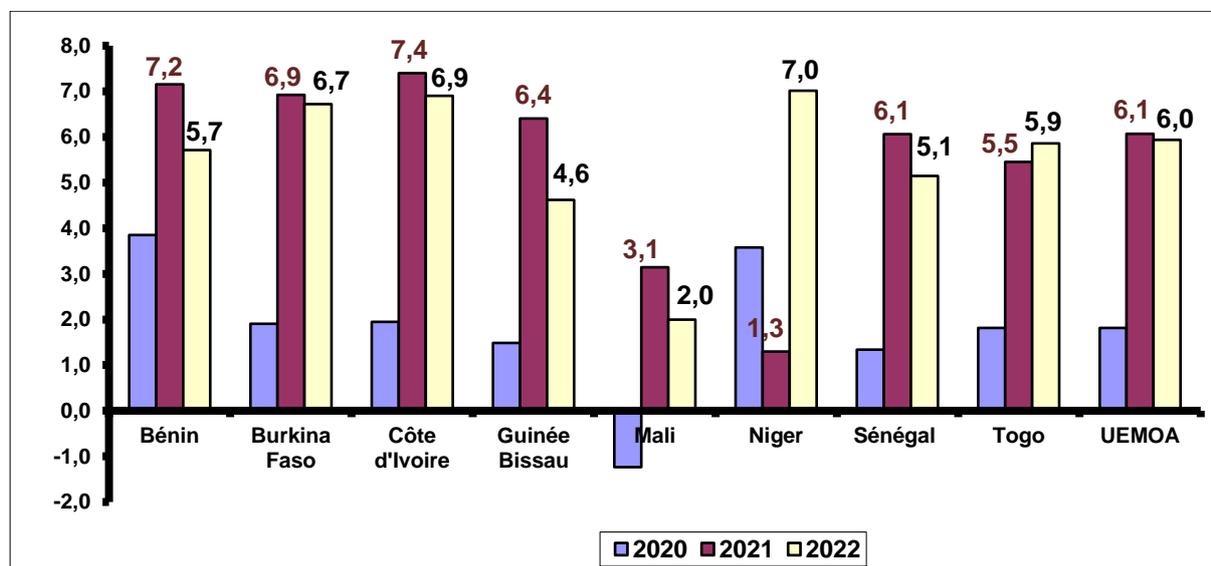
<sup>1</sup> Au moment de la production de la présente édition de la note, la Réserve Fédérale américaine a déjà procédé à deux augmentations de son taux directeur, respectivement de 50 et 75 points de base, les 16 mai et 15 juin 2022.

## 2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

### 2.1. Activité économique régionale

Les estimations de croissance pour l'année 2021 indiquent une progression de l'activité économique de l'Union de 6,1%, contre 1,8% en 2020. Les effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats membres de l'Union se sont nettement atténués. Le taux de croissance par Etat membre se présenterait, en 2021, comme suit : Bénin (+7,2%), Burkina Faso (+6,9%), Côte d'Ivoire (+7,4%), Guinée-Bissau (+6,3%), Mali (+3,1%), Niger (+1,3%), Sénégal (6,1%) et Togo (+5,5%). En 2022, un taux de croissance de 6,0% est attendu, sous l'hypothèse de la poursuite de la relance après la crise sanitaire.

**Graphique 3 :** Taux de croissance économique dans l'UEMOA



**Source :** Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2022.

#### ■ **Activité agricole**

Les estimations de la campagne agricole 2020/2021 indiquent que pour le Burkina Faso, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, la production à l'exportation a enregistré des hausses respectives de 31,6%, 33,0% et 1,0%. Pour le Burkina Faso, la bonne performance des cultures d'exportation s'explique, en partie, par les augmentations de 124,8% de la production de soja, de 63,5% de celle d'arachide et de 14,5% de celle de coton. Dans le même temps, des baisses ont été notées au Mali, au Togo et en Guinée-Bissau.

Quant à la production vivrière, les plus fortes progressions ont été enregistrées en Guinée-Bissau, avec une augmentation de 49,1%, par rapport à la campagne précédente. Des hausses ont également été notées au Sénégal, au Niger, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Togo.

**Tableau 2** : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2020/2021

Etats	Production vivrière		Production d'exportation	
	en tonnes	%	en tonnes	%
Bénin <sup>2</sup>	11 621 155	4,4	nd	nd
Burkina Faso	6 147 035	5,1	1 810 289	31,6
Côte d'Ivoire	20 630 034	5,7	5 515 500	1,0
Guinée Bissau	661 727	49,1	144 660	-28,6
Mali	10 953 234	-5,5	156 822	-77,3
Niger	10 239 234	9,5	8 456 623	5,5
Sénégal	5 277 026	32,0	3 495 125	33,0
Togo	3 850 361	6,2	106 797	-43,6
UEMOA	68 778 477	5,4	nd	nd

**Source** : INS des Etats membres.

### ▪ **Activité industrielle<sup>3</sup>**

Au premier trimestre 2022, comparativement à un trimestre plus tôt, la production industrielle a baissé de 3,1% en Côte d'Ivoire, en raison principalement du recul de la fabrication de boissons (-58,3%), de produits à base de tabac (-70,1%) et de produits alimentaires (-62,4%). En glissement annuel, l'IHPI progresse de 9,6%.

L'indice de la production industrielle de la Guinée Bissau a progressé de 1,2%, au premier trimestre 2022, comparativement au trimestre précédent. L'augmentation de la production des branches « fabrication d'ouvrages en métaux » (+2,8%) et « éditions, imprimeries et production de supports enregistrés » (+2,4%) explique essentiellement cette hausse. En glissement annuel, l'indice progresse de 6,9%.

Au cours du trimestre considéré, l'Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) a progressé de 14,2% au Mali. Cette progression serait essentiellement imputable à la hausse de la production des branches « fabrication de produits chimiques » (+244,1%) et « fabrication de papiers et cartons » (+89,3%). En glissement annuel, l'indice augmente de 54,4%.

Sur la période sous revue, l'IHPI a progressé au Sénégal de 10,5%. Cette évolution se justifie principalement par l'augmentation de la production dans les branches « produits textiles et articles d'habillement » (+222,6%) et « produits manufacturés divers » (+103,4%). Comparativement à la même période de l'année 2021, la production industrielle a progressé de 7,9%.

Au Togo, au premier trimestre 2022, la production industrielle a progressé de 43,5%, comparativement à un trimestre plus tôt. Ceci s'explique principalement par la hausse de la production des industries chimiques, pharmaceutiques et du caoutchouc

<sup>2</sup> La production d'exportation ne comprend pas celle de canne à sucre et de tabac.

<sup>3</sup> Seuls cinq (05) pays (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Togo et Sénégal) ont communiqué, à bonne date, les données du premier trimestre 2022 de la production industrielle.

(+25,8%) et de celle de l'industrie du papier et du carton (+22,0%). En glissement annuel, la production industrielle baisse de 10,4%.

#### ▪ **Activité dans le commerce et les services<sup>4</sup>**

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail<sup>5</sup> a progressé de 2,4% en Côte d'Ivoire, au premier trimestre 2022, comparativement au trimestre précédent. Cette performance s'explique, notamment, par les hausses observées au niveau des branches « matériaux de construction » (+22,6%) et « autres produits alimentation, boissons et tabacs » (+11,9%). En glissement annuel, l'indice progresse de 8,7%.

Pour la Guinée-Bissau, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail<sup>6</sup> s'est amélioré de 1,5% sur la période sous revue. Cette progression est surtout la conséquence des augmentations notées au niveau des « produits pharmaceutiques » (+1,1%) et des « produits pétroliers » (+1,1%). En glissement annuel, l'indice progresse de 6,7%.

Quant au Sénégal, le chiffre d'affaires du commerce affiche une baisse de 4,6% au premier trimestre 2022, comparativement au quatrième trimestre 2021. Cette baisse fait notamment suite à la diminution du chiffre d'affaires de la branche « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » (-3,7%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 12,2% pour les mêmes raisons.

L'indice du chiffre d'affaires des services a reculé de 1,1% au Sénégal, au premier trimestre 2022, comparativement à un trimestre auparavant. Cette baisse s'explique surtout par les diminutions constatées au niveau des branches « activités financières et d'assurances » (-5,9%) et « activités de services et de soutien au bureau » (-5,1%). En glissement annuel, cet indice a progressé de 6,6%.

#### ▪ **Créations d'entreprises**

Une baisse de 20,1% a été observée au Bénin, au premier trimestre 2022, en matière de création d'entreprises, comparativement au quatrième trimestre 2021. Ainsi 9780 entreprises ont été enregistrées, contre 12233 au trimestre précédent. En glissement annuel, le nombre d'entreprises enregistrées connaît une hausse de 9,5%.

Au premier trimestre 2022, en Guinée Bissau, 104 entreprises ont été enregistrées contre 140 au trimestre précédent, soit une baisse de 25,7%. En glissement annuel, on note une baisse de 39,2%.

Au Niger, au premier trimestre 2022, 4021 entreprises ont été enregistrées, contre 2539 un trimestre plus tôt, soit une hausse de 58,4%. Comparativement au même trimestre de l'année précédente, on enregistre une hausse de 27,8%.

Une baisse de 6,8% des créations d'entreprises a été observée au Sénégal, au premier trimestre de l'année 2022, par rapport au trimestre précédent (19954

---

<sup>4</sup> Seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services.

<sup>5</sup> Produit par la BCEAO.

<sup>6</sup> Produit par la BCEAO.

entreprises ont été enregistrées contre 21418). Par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre d'entreprises créées a augmenté de 81,7%.

Au Togo, au premier trimestre 2022, 3932 entreprises ont été enregistrées contre 2964 au trimestre précédent, soit une hausse de 32,6%. Par rapport à la même période de l'année 2021, le nombre d'entreprises enregistrées a baissé de 3,8%.

## 2.2. Evolution de l'inflation

Au cours du premier trimestre de l'année 2022, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est ressorti en hausse (1,5%), en variation trimestrielle, pour se situer à 112,8, contre 111,2 au trimestre précédent. Cette évolution du niveau général des prix, mesuré par l'IHPC global, s'est traduite, en glissement annuel, par une forte évolution à la hausse de 6,4%.

L'analyse des différentes composantes de l'indice général des prix permet de noter que l'évolution des prix constatée en variation trimestrielle a été essentiellement induite par la hausse du sous-indice de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+ 2,3%) et, dans une bien moindre mesure, par celles des sous-indices des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « Articles d'habillement et chaussures ». Toutes les composantes de l'IHPC ont affiché des évolutions de prix à la hausse, en variation trimestrielle, à l'exception notable des composantes « Communication » (-0,7%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » et (-0,7).

**Tableau 3** : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2021				2022	Variation (%)	
		Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	1T22/ 4T21	1T22/ 1T21
Alimentation et boissons non alcoolisées	4246,3	108,3	113,0	116,8	118,3	121,0	2,3	11,7
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121,4	112,4	114,4	117,5	116,9	116,1	-0,7	3,3
Articles d'habillement et chaussures	703,2	105,9	105,9	106,2	106,4	107,8	1,4	1,8
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1107,8	105,5	107,0	107,1	108,8	109,7	0,8	4,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	451,9	105,3	105,7	106,2	106,4	107,2	0,7	1,8
Santé	423,2	105,6	105,3	105,3	105,2	106,4	1,1	0,8
Transport	891,8	100,7	101,4	101,7	102,7	103,3	0,6	2,5
Communication	486,5	95,9	96,7	96,8	96,9	96,2	-0,7	0,3
Loisir et culture	253,7	104,2	105,1	103,1	104,5	104,9	0,4	0,7
Enseignement	231,2	107,6	107,8	107,9	108,6	109,0	0,4	1,3
Restaurant et hôtel	638,8	107,8	108,2	108,6	109,2	109,9	0,7	1,9
Biens et services divers	444,2	106,3	106,2	107,5	107,9	108,9	0,9	2,5
<b>Total</b>	<b>10000,0</b>	<b>106,0</b>	<b>108,3</b>	<b>110,4</b>	<b>111,2</b>	<b>112,8</b>	<b>1,5</b>	<b>6,4</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA

En glissement annuel, la forte hausse (+6,4%) des prix observés tient aussi principalement à l'évolution des prix de la fonction « Alimentation et boissons non

alcoolisées » qui ont connu une progression remarquable de 11,7% sur la période, et dans une bien moindre mesure, aux augmentations de prix constatées au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+4,0%) et « Transport » (+2,5%).

L'analyse de la dynamique de l'IHPC, sur la base des évolutions constatées dans les Etats membres de l'Union, indique que la hausse observée (1,5%) du niveau général des prix, en variation trimestrielle, résulte des hausses constatées au niveau de la quasi-totalité des Etats membres, à l'exception du Bénin où une baisse (-0,5%) des prix à la consommation a été relevée par rapport au quatrième trimestre 2021.

**Tableau 4** : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

PAYS	Pondération	2021				2022	Variation (%)	
		Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	1T22/ 4T21	1T22/ 1T21
BENIN	807,3	102,6	106,6	109,5	107,4	106,8	-0,5	4,1
BURKINA	849,0	104,3	107,3	108,9	111,8	114,9	2,8	10,3
COTE D'IVOIRE	3 796,9	108,7	110,9	111,4	112,3	114,0	1,5	4,9
GUINEE-BISSAU	216,6	106,6	108,2	113,8	112,5	113,7	1,0	6,7
MALI	740,0	101,6	104,1	104,4	109,3	109,9	0,6	8,1
NIGER	602,8	106,1	107,7	112,3	109,2	111,5	2,1	5,1
SENEGAL	1 958,6	107,1	107,5	112,1	112,7	113,6	0,8	6,1
TOGO	1 028,9	106,4	111,0	115,0	112,3	116,1	3,3	9,1
<b>UEMOA</b>	<b>10 000,0</b>	<b>106,0</b>	<b>108,3</b>	<b>110,4</b>	<b>111,2</b>	<b>112,8</b>	<b>1,5</b>	<b>6,4</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA

En glissement annuel, le taux d'inflation relevé (+6,4%) s'explique par le fait que l'IHPC s'est affiché en nette hausse et a dépassé les 3% dans tous les États membres de l'Union. Cette dynamique des prix à la consommation a été essentiellement portée par les taux d'inflation relevés en Côte d'Ivoire (+4,9%), au Sénégal (+6,1%), au Burkina Faso (+10,3%), au Niger (+5,1%) et, dans une moindre mesure, par ceux observés au Mali (+8,1%), au Togo (+9,1%) et en Guinée-Bissau (+4,9%).

**Tableau 5** : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-1,0	4,6	1,1	-0,9	-0,1	1,1	0,2	1,3	1,1
Indice Energie	-0,4	-1,5	-0,2	3,9	0,7	0,2	0,0	1,3	0,0
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>
produits locaux	-1,1	2,3	0,2	0,1	0,3	0,8	0,4	0,9	0,5
Produits importés	0,7	0,3	0,3	0,4	0,6	0,7	0,2	0,6	0,5
Produits du secteur primaire	-0,3	3,5	0,6	-0,1	0,3	1,1	0,2	1,6	1,1
Produits du secteur secondaire	-1,3	0,4	0,0	0,6	-0,4	1,1	0,7	0,7	0,2
Produits du secteur tertiaire	-0,1	0,1	0,3	0,0	-0,2	0,2	0,1	0,7	0,2
Biens non durables	-1,1	2,5	0,4	0,3	0,7	1,0	0,5	0,9	0,8
Biens semi durables	0,6	0,1	-0,1	0,8	0,1	0,5	0,2	0,8	0,1
Biens durables	0,8	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,4	0,3	0,3	0,2

**Source** : Commission de l'UEMOA

Au niveau régional, les prix des produits frais ont affiché, du premier trimestre de l'année 2022, une hausse (+1,1%), par rapport au dernier trimestre de l'année 2021. Les prix des produits énergétiques (+0,0%) sont restés stables et, en conséquence, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire, hors produits frais et énergie, est ressortie en très légère progression (+0,3%), en variation trimestrielle.

Si le rythme de progression trimestriel des prix constaté à fin mars 2022 devait se maintenir, l'inflation en moyenne annuelle ressortirait à 3,8% à fin décembre 2022.

### **2.3. Secteur extérieur**

Les échanges extérieurs de l'Union ont été caractérisés, au premier trimestre 2022, comparativement au dernier trimestre 2021, par une hausse des ventes (+8,4%) et une baisse des achats (-4,9%). Par rapport à la même période de l'année 2021, les exportations et les importations de l'Union sont en augmentations respectives de 9,2% et 23,4%.

#### **▪ Exportations**

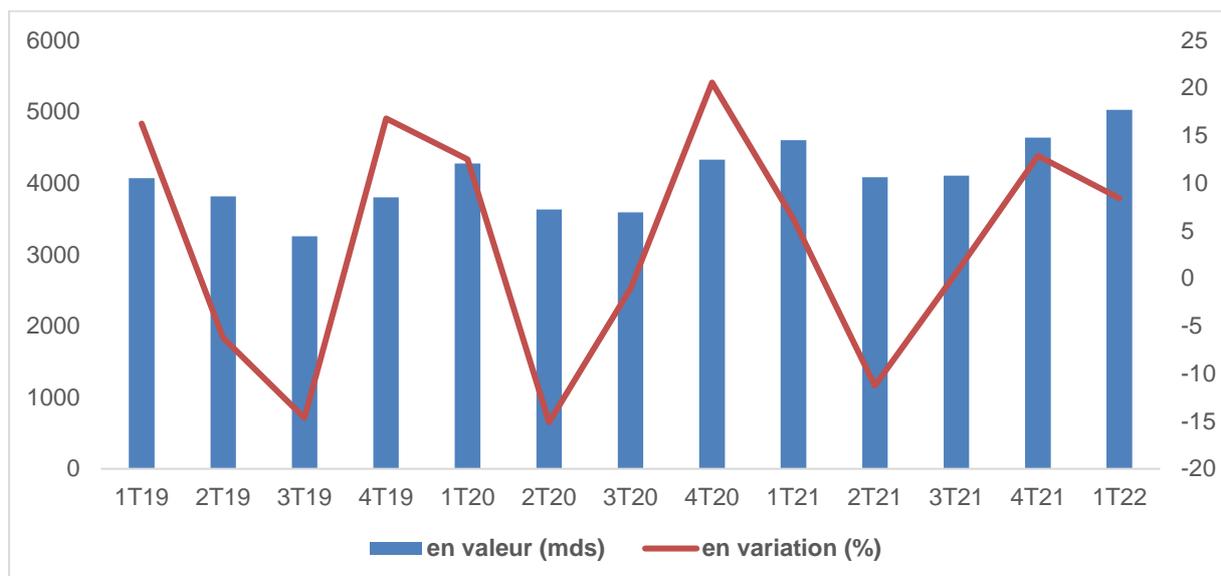
Les exportations de l'Union ont augmenté de 390,5 mds (+8,4%) au premier trimestre 2022, par rapport au quatrième trimestre 2021. La hausse des ventes à l'extérieur de l'Union résulte des effets combinés des progressions observées au Bénin (+55,4 mds), au Burkina Faso (+57,0 mds), en Côte d'Ivoire (+363,6 mds), en Guinée Bissau (+12,3 mds) et des reculs relevés au Mali (-57,3 mds), au Niger (-5,3 mds), au Sénégal (-27,4 mds) et au Togo (-7,9 mds). En variation relative, la plus importante augmentation a été observée au Guinée Bissau (+58,1%), alors que la plus forte baisse a été notée du Mali (-10,9%). En ce qui concerne les autres Etats membres, les variations se présentent comme suit : Bénin (+46,2%), Burkina Faso (+7,9%), Côte d'Ivoire (+15,7%), Niger (-5,6%), Sénégal (-4,1%), et Togo (-4,9%).

Au Bénin, les produits qui sont à l'origine de la hausse des ventes à l'extérieur sont : le « coton (à l'exclusion du linter), non cardé, ni peigné » (+48,6 points de pourcentage, pp), les « tourtereaux et autres résidus solides... » (+2,5 pp) et les « fèves de soja » (+1,4 pp).

Au niveau des Etats membres pour lesquels les ventes ont baissé, le repli des exportations du Niger résulte principalement des produits miniers (-29,7%). La hausse des ventes d'« animaux vivants » (+32,5%), d'« hydrocarbures » (+19,9%), de « produits agricoles » (+4,1%) et des « autres produits » (+6,5%) a amoindri la baisse.

En glissement annuel, les exportations de l'Union, au premier trimestre 2022, sont ressorties en hausse de 425,2 mds (+9,2%), en lien avec les augmentations enregistrées dans tous les Etats membres, à l'exception du Mali pour lequel elles se sont affichées en repli de 55,2 mds (-10,5%). Ce repli peut être mis en lien avec la situation sécuritaire et les effets des sanctions de la CEDEAO. Au niveau des autres Etats membres, la hausse en valeur a été respectivement de : 34,6 mds pour le Bénin ; 78,6 mds pour le Burkina Faso ; 276 mds pour la Côte d'Ivoire ; 31,4 mds pour la Guinée Bissau ; 27,8 mds pour le Niger et 33,8 mds pour le Togo. Les exportations en glissement annuel du Sénégal sont restées stables.

**Graphique 4 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union**



**Source :** à partir des données des INS des Etats

La hausse globale des ventes observée au Bénin (+24,6%) a été portée par le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (18,5 pp), les « graines de coton » (6,6 pp), « le fil en fer ou en acier » (1,7 pp), et les « barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ; y compris celles ayant subi une torsion après laminage) (1,2 pp).

En ce qui concerne le Niger, la hausse de ses exportations par rapport au premier trimestre 2021 (+39,9%) provient de l'augmentation enregistrée au niveau des ventes de « produits miniers » (49,9%) résultant elle-même de la progression des ventes d'or (+141,9%) à l'extérieur, alors que celles d'uranium se sont repliées (-3,5%). Cette hausse tient aussi aux évolutions des exportations d'« hydrocarbures » (+43,0%) et d'« autres produits » (+233,4%). Par contre, les exportations d'« animaux vivants » et de « produits agricoles » ont baissé respectivement de 56,3% et 58,9%.

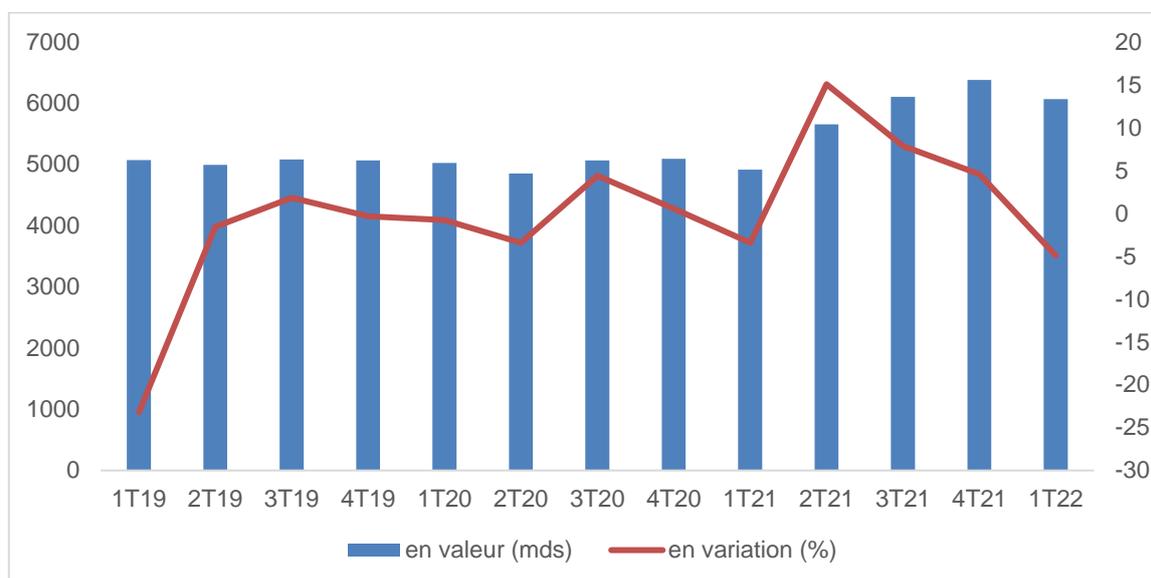
#### ■ **Importations**

Les importations de l'Union ont baissé de 314,0 mds (-4,9%), au premier trimestre 2022, par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente, en lien avec les évolutions contrastées observées au niveau des Etats membres. En effet, les achats à l'extérieur ont augmenté de 27,3 mds (+6,3%) au Bénin, 211,9 mds (+10,0%) en Côte d'Ivoire, 5,0 mds (+16,7%) en Guinée Bissau, 108,4 mds (+28,5%) au Niger et 54,1 mds (+14,7%) au Togo. Cependant, elles sont ressorties en baisse de 41,2 mds (-5,3%) au Burkina Faso, 257,5 mds (-28,9%) au Mali, et 422,1 mds (-30,6%) au Sénégal.

Les produits qui ont contribué à la hausse des importations au Bénin sont le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (+5,0 pp), les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux » (+5,0 pp) et le « fil machine en fer ou en acier » (+2,7 pp). Pour ce qui est du Niger, l'augmentation globale de ses importations résulte de celle de tous les produits, à savoir : les « produits pétroliers »

(+9,8%), les « produits alimentaires » (+8,1%) en raison de la hausse des importations de « céréales » (+29,0%) et de « sucre » (+38,8%), les « biens d'équipement » (-10,2%) et les « autres produits » (+47,7%).

**Graphique 5** : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



**Source** : à partir des données des INS des Etats

En glissement annuel, les importations de l'Union sont en hausse de 1150,2 mds (+23,4%), résultant de leur augmentation dans tous les Etats membres, à l'exception du Mali (-122,0 mds, soit -15,4%).

Comparativement au même trimestre de l'année 2021, la plus forte progression des achats à l'extérieur en valeur a été observée en Côte d'Ivoire (+826,8 mds, soit 55,1%) laquelle a été respectivement suivie du Burkina Faso (+139,0 mds, soit 23,1%), du Niger (+128,0 mds, soit 35,4%), du Togo (+108,1 mds, soit +34,4%) et du Bénin (+34,6 mds, soit 8,1%). Pour la Guinée Bissau et le Sénégal, la valeur des importations a été au même niveau que celui de la même période de l'année précédente.

La hausse observée au Bénin est expliquée par un accroissement des importations d'« engrais n.d.a. » (+4,9 pp), du « fil machine en fer ou en acier » (+2,7 pp), des « autres froments (y compris l'épeautre) et méteil, non moulus » (+1,4 pp), des « produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques » (+1,0 pp) et des « autres parties et accessoires des véhicules automobiles des groupes 722, 781, 782 et 783 » (+1,0 pp). En ce qui concerne le Niger, l'origine de la hausse de ses achats extérieurs provient des « produits pétroliers » (+21,7%), des « Biens d'équipement » (+47,5%) et des « Autres produits » (+102,4%).

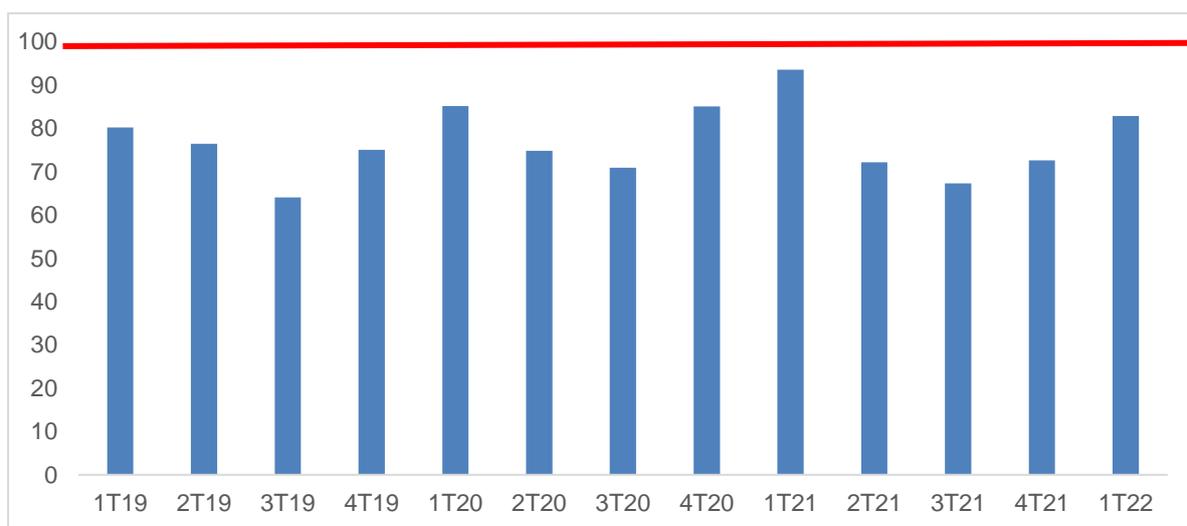
#### ■ Taux de couverture

Au premier trimestre 2022, les exportations du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont été les seules à couvrir totalement leurs importations. Au niveau de l'Union, le taux de couverture est ressorti, pour la période sous revue à 82,9%, soit une hausse de 10,2 pp par rapport au dernier trimestre de l'année 2021. Par Etat membre, le taux de

couverture des importations par les exportations se présente comme suit : 37,9% pour le Bénin, 105,6% pour le Burkina Faso, 115,0% pour la Côte d'Ivoire, 95,6% pour la Guinée Bissau, 74,3% pour le Mali, 18,5% pour le Niger, 67,5% pour le Sénégal et 36,4% pour le Togo.

En glissement annuel, le taux de couverture de l'Union est en hausse de 10,7 pp, résultant des améliorations enregistrées au Bénin (+2,0 pp), en Guinée Bissau (+89,7 pp), en Côte d'Ivoire (+24,1 pp), au Mali (+4,7 pp) et au Niger (+0,6 pp). Les autres Etats membres ont enregistré des baisses, à savoir le Burkina Faso (-11,3 pp), la Côte d'Ivoire (-45,0 pp) et le Togo (-1,8 pp).

**Graphique 6** : Evolution du taux de couverture de l'Union (en %)

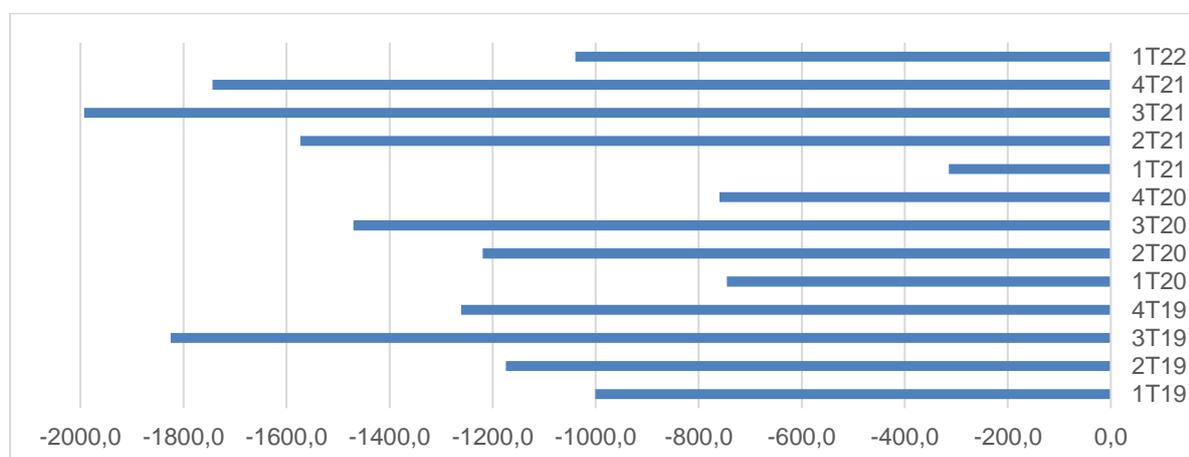


**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

#### ▪ Solde commercial

Le solde commercial de l'Union, au premier trimestre 2022, s'est amélioré de 704,5 mds, comparativement au trimestre précédent, en ressortant à -1039,3 mds. L'examen par pays ressort des aggravations du déficit au Niger (-113,7 mds) et au Togo (-61,9 mds).

**Graphique 7** : Evolution du solde commercial de l'Union (en Mds FCFA)



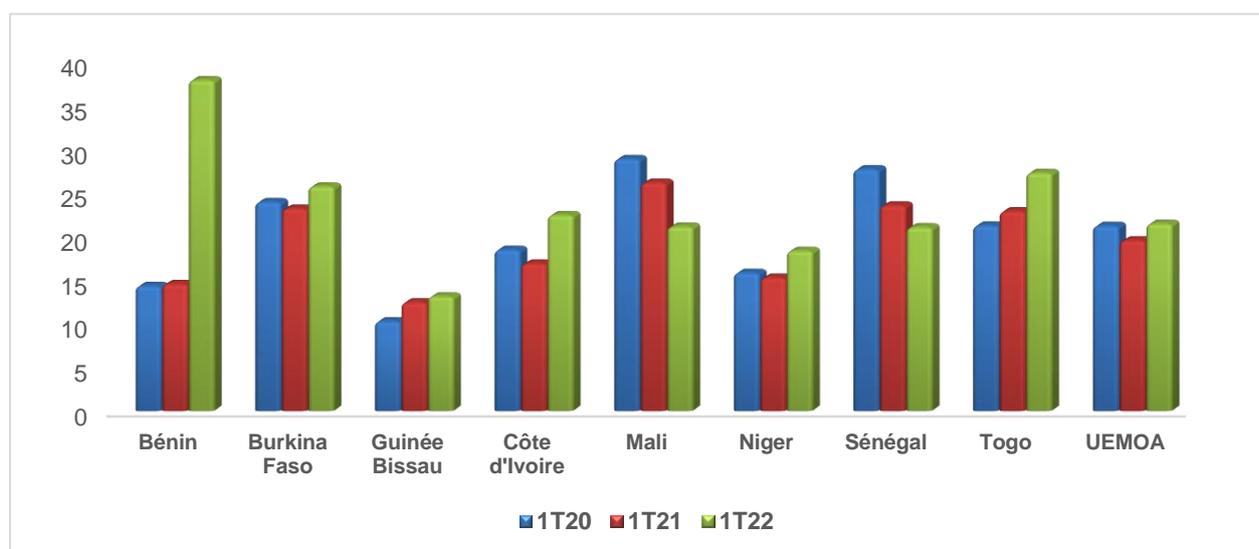
**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

Parmi les autres Etats membres de l'Union, le Sénégal est le pays pour lequel le solde commercial s'est le plus amélioré, avec une augmentation de 394,7 mds, suivi par le Mali (+200,1 mds), la Côte d'Ivoire (+151,7 mds), le Burkina Faso (+98,1 mds), le Bénin (+28,2 mds) et la Guinée Bissau (+7,3 mds). En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est creusé de 725,1 mds.

#### ▪ **Compétitivité extérieure : Taux de pénétration**

Le premier trimestre 2022 est caractérisé par une détérioration du taux de pénétration de l'Union, comparativement à son niveau du quatrième trimestre 2021 (+21,4%, soit 2,5 pp de moins). Par rapport au même trimestre de 2021, le taux de pénétration de l'Union progresse de 3,4 pp au dernier trimestre de l'année 2021. Le niveau de ce taux reste toujours faible, témoignant du besoin de diversification des économies de l'Union. Cette diversification permettrait aux économies de la région de mieux s'intégrer dans le commerce mondial et d'être moins vulnérable face aux chocs extérieurs tels que la baisse des cours internationaux des matières premières dont elles sont exportatrices.

**Graphique 8** : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

## 2.4. Finances publiques

### ▪ Recettes

Au cours du premier trimestre de l'année 2022, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union (hors Bénin et Togo<sup>7</sup>) indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 3 399,7 mds, contre 3 114,5 mds au même trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une augmentation de

<sup>7</sup> Les données de ces deux Etats membres sur les finances publiques du premier trimestre 2022 n'ont pas été transmises

285,2 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 9,2% en glissement annuel.

**Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA**

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
<b>Recettes</b>	-	<b>473,3</b>	<b>1485,2</b>	<b>33,4</b>	<b>482,1</b>	<b>223,0</b>	<b>702,6</b>	-
<b>Totales</b>	<i>300,3</i>	<i>472,7</i>	<i>1390,3</i>	<i>22,8</i>	<i>507,4</i>	<i>222,6</i>	<i>498,7</i>	<i>149,5</i>
	-	0,1%	6,8%	46,9%	-5,0%	0,2%	40,9%	-
<b>Recettes Fiscales</b>	-	<b>430,0</b>	<b>1412,6</b>	<b>16,7</b>	<b>294,8</b>	<b>208,0</b>	<b>660,0</b>	-
	<i>259,3</i>	<i>360,5</i>	<i>1160,1</i>	<i>15,9</i>	<i>353,9</i>	<i>214,6</i>	<i>471,3</i>	<i>146,0</i>
	-	19,3%	21,8%	5,4%	-16,7%	-3,1%	40,0%	-
<b>Recettes non fiscales</b>	-	<b>36,5</b>	<b>194,4</b>	<b>16,7</b>	<b>7,1</b>	<b>12,9</b>	<b>42,6</b>	-
	<i>41,1</i>	<i>48,0</i>	<i>171,7</i>	<i>6,9</i>	<i>11,2</i>	<i>7,5</i>	<i>17,0</i>	<i>3,5</i>
	-	-24,1%	13,2%	142,6%	-36,8%	72,9%	150,1%	-
<b>Dépenses Totales</b>	-	<b>538,7</b>	<b>1751,7</b>	<b>22,8</b>	<b>588,1</b>	<b>326,5</b>	<b>1214,7</b>	-
	<i>457,3</i>	<i>684,0</i>	<i>1480,9</i>	<i>33,3</i>	<i>615,1</i>	<i>354,5</i>	<i>1012,6</i>	<i>170,8</i>
	-	-21,2%	18,3%	-31,5%	-4,4%	-7,9%	20,0%	-
<b>Dépenses Courantes</b>	-	<b>438,0</b>	<b>995,8</b>	<b>22,5</b>	<b>206,9</b>	<b>225,1</b>	<b>588,7</b>	-
	<i>296,4</i>	<i>490,1</i>	<i>941,6</i>	<i>32,3</i>	<i>167,9</i>	<i>216,3</i>	<i>323,9</i>	<i>158,7</i>
	-	-10,6%	5,8%	-30,4%	23,2%	4,1%	81,8%	-
<b>Dépenses en Capital</b>	-	<b>100,7</b>	<b>379,3</b>	<b>0,3</b>	<b>52,2</b>	<b>101,4</b>	<b>626,0</b>	-
	<i>160,8</i>	<i>194,8</i>	<i>238,9</i>	<i>0,9</i>	<i>123,5</i>	<i>138,3</i>	<i>372,0</i>	<i>12,0</i>
	-	-48,3%	58,8%	-68,1%	-57,7%	-26,7%	68,3%	-
<b>Solde Global</b>	-	<b>-65,4</b>	<b>-266,4</b>	<b>10,6</b>	<b>-106,0</b>	<b>-103,5</b>	<b>-512,1</b>	-
	<i>-156,9</i>	<i>-211,3</i>	<i>-90,5</i>	<i>-10,5</i>	<i>-107,7</i>	<i>-132,0</i>	<i>-513,8</i>	<i>-21,3</i>
	-	-69,0%	194,4%	-201,3%	-1,6%	-21,6%	-0,3%	-

**Note :** Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 1er trimestre 2022, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du premier trimestre 2021. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

**Source :** CNPE/Commission de l'UEMOA

L'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union (hors Bénin et Togo), indique une hausse des recettes, constatée en glissement annuel, qui s'explique par la progression des recettes totales au Sénégal (+203,9 mds, soit +40,9%), en Côte d'Ivoire (+94,9 mds, soit +6,8%), en Guinée-Bissau (+10,7 mds, soit +46,9%), au Burkina Faso (+0,6 mds, soit +0,1%) et au Niger (+0,4 mds, soit +0,2%). Sur la même période, les recettes budgétaires totales ont, en revanche, évolué à la baisse au Mali (-25,3 mds, soit -5,0%).

Concernant les principales composantes des recettes, la hausse des recettes totales de l'Union (hors Bénin et Togo), résulte de la dynamique de toutes les composantes. S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées en hausse de 445,8 mds (+17,3%), par rapport au premier trimestre de l'année 2021. Cette évolution des recettes fiscales (hors Bénin et Togo), au niveau régional, s'explique par la progression de ces recettes en Côte d'Ivoire (+252,5 mds, soit +21,8%), au Sénégal (+188,7 mds,

soit +40,0%), au Burkina Faso (+69,5 mds, soit +19,3%) et en Guinée-Bissau (+0,9 mds, soit +5,4%). Sur la période, les seules des baisses de recettes fiscales enregistrées l'ont été respectivement au Mali (-59,1 mds, soit -16,7%) et au Niger (-6,6 mds, soit -3,1%). Quant aux recettes non fiscales (hors Bénin et Togo), elles sont ressorties en hausse de 47,8 mds (+18,2%) en glissement annuel. Cette progression a été essentiellement impulsée par la hausse de ces recettes au Sénégal (+25,5 mds, soit +150,1%), en Côte d'Ivoire (+22,7 mds, soit +13,2%), en Guinée-Bissau (+9,8 mds, soit +142,6%) et au Niger (+5,4 mds, soit +72,9%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en diminution au Burkina Faso (-11,6 mds, soit -24,1%) et au Mali (-4,1 mds, soit -36,8%).

#### ▪ Dépenses

Au premier trimestre 2022, les dépenses publiques totales de l'Union (hors Bénin et Togo), se sont inscrites en hausse de 262,1 mds, soit une augmentation de 6,3% en termes relatifs, par rapport au même trimestre de l'année 2021. Cette dynamique des dépenses publiques régionales (hors Bénin et Togo) a été portée par les hausses relativement importantes enregistrées en Côte d'Ivoire (+270,8 mds, soit +18,3%) et au Sénégal (+202,1 mds, soit +20,0%). En revanche, le Burkina Faso (-145,3 mds, soit -21,2 %), le Niger (-28,0 mds, soit -7,9%), le Mali (-27,0 mds, soit -4,4%) et la Guinée-Bissau (-10,5 mds, soit -31,5%) ont enregistré des baisses de leurs dépenses totales.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales (hors Bénin et Togo), selon leurs principales composantes permet de constater que la hausse des dépenses publiques observée au niveau régional est due, aussi bien à la hausse des dépenses courantes (+304,9 mds) que celle des dépenses en capital (+191,6 mds) de l'Union (hors Bénin et Togo). Les dépenses courantes (hors Bénin et Togo), se sont globalement établies autour de 2476,9 mds, soit une augmentation relative d'environ 14,0%, par rapport au premier trimestre de l'année 2021. Cette évolution des dépenses courantes au niveau de la région (hors Bénin et Togo) s'explique notamment par la hausse constatée au Sénégal (+264,8 mds, soit +81,8%), en Côte d'Ivoire (+54,2 mds, soit +5,8%), au Mali (+39,0 mds, soit +23,2%) et au Niger (+8,8 mds, soit +4,1%). Sur la période, les seules baisses de dépenses courantes observées au niveau des Etats membres, l'ont été Burkina Faso (-52,0 mds, soit -10,6%) et en Guinée-Bissau (-9,8 mds, soit -30,4%). Concernant les dépenses en capital de l'Union (hors Bénin et Togo), elles sont ressorties en hausse de 17,9% par rapport au premier trimestre de l'année précédente pour s'établir à 1260,0 mds. Cette évolution à la hausse des dépenses en capital est due à celles observées au Sénégal (+254,0 mds, soit +68,3%) et en Côte d'Ivoire (+140,4 mds, soit +58,8%). Sur la période, des baisses de dépenses en capital ont été observées au Burkina Faso (-94,0 mds, soit -48,3%), au Mali (-71,3 mds, soit -57,7%), au Niger (-36,9 mds, soit -26,7%) et en Guinée-Bissau (-0,6 mds, soit -68,1%).

## ▪ Solde budgétaire

Au terme du premier trimestre 2022, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA (hors Bénin et Togo) indique que la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 23,0 mds, par rapport à la même période de l'année 2021, pour se situer à -1042,8 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de la reprise des activités.

La diminution du déficit observée est induite principalement par la hausse des recettes totales. Du point de vue des Etats membres, l'amélioration du déficit budgétaire résulte principalement du niveau élevé des améliorations de la position budgétaire au Burkina Faso, au Niger et en Guinée Bissau qui sont respectivement ressorties à 145,9, 28,5 et 21,1 mds, par rapport à la situation du premier trimestre 2021, pour porter les soldes budgétaires respectifs de ces Etats membres à 266,4, 103,5 et 10,6 mds au premier trimestre 2021 mds. En revanche, en glissement annuel, le solde budgétaire s'est dégradé de 175,9 mds en Côte d'Ivoire pour se situer à -266,4 mds au premier trimestre 2022.

## 2.5. Situation monétaire

### ▪ Masse monétaire

Au terme du premier trimestre de l'année 2022, la situation monétaire de l'Union indique une hausse de 749,4 mds, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 1,9%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans certains Etats membres de l'Union.

En effet, par rapport au quatrième trimestre 2021, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse au Sénégal (+456,0 mds, soit +6,2%), au Togo (+160,3 mds, soit +7,1%), au Mali (+107,5 mds, soit +2,5 %), en Guinée Bissau (+45,4 mds, soit +10,6%) et au Bénin (+36,6 mds, soit +1,7%). Sur la même période, des baisses ont été observées au Burkina Faso (-19,6 mds, soit -0,4%), au Niger (-18,6 mds, soit -1,1%) et en Côte d'Ivoire (-18,2 mds, soit -0,1%).

### ▪ Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, l'analyse des données du premier trimestre de l'année 2022 indique une évolution à la baisse, d'un montant de 49,9 mds (soit -0,4%), par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les baisses enregistrées dans les actifs extérieurs nets de certains Etats membres, notamment, au Burkina Faso (-230,1 mds, soit -8,7%), au Niger (-171,6 mds, soit -24,5%), en Côte d'Ivoire (-34,1 mds, soit -0,8%), au Bénin (-51,4 mds, soit -2,4%). Sur la même période, les actifs extérieurs nets ont, en revanche, évolué à la hausse au Sénégal (+293,9 mds, soit +14,7%), au Togo (+124,5 mds, soit +11,4%), en Guinée-Bissau (+16,4 mds, soit +5,9 %) et au Mali (+2,6 mds, soit +0,3%).

## ■ Créances sur les autres secteurs

Sur le premier trimestre de l'année 2022, les créances sur les autres secteurs se sont affichées, au niveau régional, en hausse de 447,0 mds, soit une diminution de 1,8%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union à savoir, au Sénégal (+330,8 mds, soit + 6,7%), au Burkina Faso (+51,8 mds, soit +1,5%), au Bénin (+31,0 mds, soit +1,7%), au Niger (+24,3 mds, soit + 2,0%), en Côte d'Ivoire (+16,8 mds, soit +0,2%) et au Mali (+3,2 mds, soit + 0,1%). Sur la période considérée, ces hausses n'ont été que partiellement amorties par les baisses notées au Togo (-4,9 mds, soit -0,3%) et en Guinée-Bissau (- 6,0 mds, soit -3,8%).

**Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA**

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
<b>Masse monétaire</b>	2192,1	5565,5	15417,1	475,1	4427,5	1645,1	7777,2	2415,2
	<i>2155,5</i>	<i>5585,1</i>	<i>15435,3</i>	<i>429,7</i>	<i>4320,0</i>	<i>1663,8</i>	<i>7321,2</i>	<i>2255,0</i>
	1,7%	-0,4%	-0,1%	10,6%	2,5%	-1,1%	6,2%	7,1%
<b>Actifs Extérieurs Nets</b>	2079,0	2406,6	4120,1	292,3	973,8	529,2	2289,6	1215,4
	<i>2130,4</i>	<i>2636,8</i>	<i>4154,2</i>	<i>275,9</i>	<i>971,1</i>	<i>700,9</i>	<i>1995,7</i>	<i>1090,9</i>
	-2,4%	-8,7%	-0,8%	5,9%	0,3%	-24,5%	14,7%	11,4%
<b>BCEAO</b>	82,2	214,4	2649,4	182,1	494,3	310,0	1451,5	-61,6
	<i>137,3</i>	<i>467,4</i>	<i>2892,1</i>	<i>163,3</i>	<i>525,2</i>	<i>419,2</i>	<i>1451,4</i>	<i>-28,8</i>
	-40,1%	-54,1%	-8,4%	11,5%	-5,9%	-26,0%	0,0%	114,0%
<b>Banques Commerciales</b>	1996,8	2192,2	1470,7	110,2	479,4	219,2	838,1	1277,0
	<i>1993,1</i>	<i>2169,3</i>	<i>1262,1</i>	<i>112,6</i>	<i>446,0</i>	<i>281,7</i>	<i>544,3</i>	<i>1119,7</i>
	0,2%	1,1%	16,5%	-2,2%	7,5%	-22,2%	54,0%	14,0%
<b>Créances sur les autres secteurs</b>	1808,4	3605,7	9164,0	151,9	3233,9	1230,1	5274,1	1420,2
	<i>1777,4</i>	<i>3553,9</i>	<i>9147,2</i>	<i>157,9</i>	<i>3230,7</i>	<i>1205,8</i>	<i>4943,4</i>	<i>1425,0</i>
	1,7%	1,5%	0,2%	-3,8%	0,1%	2,0%	6,7%	-0,3%
<b>Créances nettes sur l'administration centrale</b>	-80,2	135,9	4915,6	78,5	843,6	227,8	2032,6	65,1
	<i>-71,2</i>	<i>-66,5</i>	<i>4614,6</i>	<i>72,5</i>	<i>750,3</i>	<i>145,8</i>	<i>1812,2</i>	<i>7,4</i>
	12,7%	-304,3%	6,5%	8,3%	12,4%	56,3%	12,2%	784,2%

**Note** : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du premier trimestre 2022, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du quatrième trimestre 2021. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

**Source** : BCEAO

## ■ Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du premier trimestre de l'année 2022, il ressort de l'analyse des données conjoncturelles de la situation monétaire de l'Union que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 8 219,0 mds, contre 7 265,0 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 953,9 mds, correspondant à une dégradation relative de 13,1% de la position nette des

administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des Etats membres, cette dégradation de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées dans certains Etats membres de l'Union, notamment, en Côte d'Ivoire (+301,0 mds, soit +6,5%), au Sénégal (+220,5 mds, soit +12,2%) et au Burkina Faso (+202,4 mds, soit +304,3%). Sur la période, seul le Bénin (-9,0 mds, soit -12,7%) a affiché une amélioration de sa position nette de l'administration centrale auprès du secteur bancaire.

### 3. Principaux faits marquants

#### 3.1. Environnement international

**Mars 2022** – Le président Joe Biden a annoncé que les Etats-Unis allaient puiser 1 million de barils par jour (mbj) dans leurs réserves stratégiques de pétrole durant six (06) mois si besoin. Une opération inédite depuis la mise en place de ces réserves. L'effort est colossal puisqu'il représente 11,5% de la consommation quotidienne des Etats-Unis.

Sur les marchés pétroliers, les cours du brut étaient en baisse après l'annonce, celui du baril de Brent, à Londres, reculait de 5 % pour évoluer autour de 107,8 dollars, tandis que celui du baril de *West Texas Intermediate* (WTI), référence américaine, lui aussi baissait de 4% pour revenir aux alentours de 103 dollars, largement en dessous du pic de quelque 130 dollars atteint après l'invasion de l'Ukraine.

La décision de la Maison-Blanche devrait être suivie par d'autres pays, une réunion de l'Agence internationale de l'énergie, chargée de conseiller les pays de l'OCDE en matière de politique énergétique, ayant prévu une réunion ce vendredi. Elle pourrait notamment s'occuper de la coordination des actions.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Février 2022** – Aux Etats-Unis, en Europe, en Russie, en Turquie, au Mexique, etc., alors que la flambée inflationniste se propage aux quatre coins de la planète depuis un an au point de pousser les banques centrales à remonter (ou à envisager de le faire) leurs taux directeurs, le Japon fait office d'exception.

Très loin de la flambée inflationniste observée aux Etats-Unis en janvier (+7,5%, la plus forte depuis 40 ans) ou dans la Zone euro (+5,1%, du jamais vu depuis l'instauration de la monnaie unique), les prix à la consommation dans l'archipel nippon ont quasiment stagné en janvier, affichant une très légère augmentation de 0,2% (hors produits frais), selon des données officielles publiées vendredi. Cette mini-hausse est plus faible que celle enregistrée en décembre (+0,5%) et inférieure de 0,1 point à la prévision du consensus d'économistes de l'agence Bloomberg.

En excluant également les prix de l'énergie, les prix à la consommation ont même nettement reculé (-1,1%). Sur l'ensemble de l'année calendaire 2021, les prix à la consommation se sont repliés de 0,2%. Ils sont toutefois repartis en légère hausse à partir de l'automne, sous l'effet de la poussée des prix de l'énergie. Sur ce point, le

gouvernement tente d'amortir la hausse des prix de l'essence en subventionnant les importateurs et distributeurs.

**Source :** [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Janvier 2022** – Jamais la croissance du PIB de la Zone euro n'avait été aussi élevée depuis le début en 1996 de la série statistique élaborée par l'institut européen Eurostat. De fait, en 2021, le produit intérieur brut de l'Eurozone a bondi de 5,2%, comme dans l'ensemble de l'Union européenne, en ligne avec les prévisions de Bruxelles, selon une première estimation publiée lundi par Eurostat, l'institut statistique européen.

Ce chiffre historique, supérieur à la précédente prévision (5%), témoigne que l'économie européenne s'est vite redressée après le plongeon économique, non moins historique, lié à la pandémie de Covid-19 : en 2020, le PIB avait enregistré une chute de -6,4% dans les 19 pays partageant la monnaie unique et de -5,9% au sein de l'UE.

L'an dernier, la France, avec un PIB en hausse de 7%, et l'Italie (+6,5%), respectivement deuxième et troisième économie européenne, ont tiré la performance du bloc, après avoir été parmi les pays les plus affectés en 2020.

L'Espagne s'est située dans la moyenne avec une croissance de 5%. Tandis que l'Allemagne, qui avait certes mieux résisté pendant la crise, n'a progressé que de 2,8%, pénalisée par le poids de son secteur automobile particulièrement affecté par les pénuries de semi-conducteurs.

**Source :** [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

### 3.2. Pays de l'UEMOA

**Mars 2022 – Togo** – Un mois après sa dernière opération en date, le Togo était de retour ce vendredi 04 mars sur le marché financier régional de l'UEMOA. Le Trésor avait en effet lancé un emprunt obligataire d'une maturité de 15 ans, le second après celui de novembre dernier.

Au total, plus de 57 milliards FCFA ont été soumis par une trentaine d'investisseurs, soit un taux de couverture de 190%, informe l'Agence Umoa-Titres. Toutefois, le Trésor n'a retenu que 30 milliards, correspondant au montant recherché.

**Source :** [www.228actu.com](http://www.228actu.com)

**Février 2022 – Togo** – la Feuille de Route 2025 vient de recevoir un important appui financier pour sa mise en œuvre, surtout dans le domaine de la mobilisation du secteur privé. Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé une enveloppe de 14,3 millions d'euros (9,4 milliards FCFA) au gouvernement, pour accélérer le plan quinquennal

**Source :** [www.republiquetogolaise.com](http://www.republiquetogolaise.com)

## Conclusion

L'analyse des principaux signaux économiques montre que la conjoncture économique régionale du premier trimestre 2022 est mitigée. L'orientation de l'activité économique reste globalement positive, malgré la persistance des poussées inflationnistes.

Au cours cette période, les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union sont globalement ressortis en hausse.

En somme, considérant le poids des matières premières dans les économies de l'Union, il est possible de postuler que la conjoncture est mitigée au cours du trimestre sous revue.

Par ailleurs, le premier trimestre de l'année 2022, comme le précédent, est caractérisé par une relative accalmie au niveau de la pandémie du coronavirus dans la plupart des pays de la Zone UEMOA.

Cet environnement quelque peu marqué par les effets défavorables de la guerre en Ukraine a encouragé, pour l'heure, la hausse de la demande de matières premières et favoriserait celle des prix de ces dernières dont dépendent les pays de l'Union, pour les prochains mois.

Au plan des prévisions, la bonne tenue des cours internationaux des matières premières pourrait être assurée pour cette année, puisque la demande de ces matières premières devrait progresser, mais les effets des tensions inflationnistes devraient atténuer les attentes.

Dans ces conditions, la croissance en Afrique subsaharienne pourrait s'améliorer, à condition que la crise ukrainienne prenne fin prochainement et que les tensions inflationnistes ainsi que les mesures fiscales et budgétaires qu'elles impliquent de la part des Gouvernements ne pèsent pas trop lourdement sur les efforts d'investissement.

Sur la base des éléments précités, il est possible d'augurer un optimisme relatif pour la conjoncture des prochains trimestres de l'année 2022.

## ANNEXES

### Evolution des exportations (en mds)

Etats membres	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22
<b>Bénin</b>	161,32	112,83	115,43	94,83	140,97	159,90	144,82	120,09	175,59
<b>Burkina Faso</b>	577,7	599,0	612,3	748,9	703,9	705,0	615,1	725,6	782,6
<b>Côte d'Ivoire</b>	2 154,5	1 513,9	1 420,5	2 078,9	2 399,0	1 857,7	1 945,6	2 311,5	2 675,1
<b>Guinée Bissau</b>	0,3	9,5	44,3	4,9	2,1	33,5	62,3	21,2	33,5
<b>Mali</b>	580,0	647,9	557,3	551,8	525,3	486,8	533,4	527,5	470,1
<b>Niger</b>	84,1	214,7	269,0	265,4	64,7	97,7	71,5	95,9	90,6
<b>Sénégal</b>	591,0	430,7	458,3	456,1	644,5	593,9	587,3	671,9	644,5
<b>Togo</b>	128,2	102,0	114,8	129,6	119,9	147,0	146,6	161,6	153,7
<b>UEMOA</b>	4 277,1	3 630,6	3 591,9	4 330,5	4 600,5	4 081,5	4 106,6	4 635,2	5 025,7

Source : INS des Etats

### Evolution des importations (en mds)

Etats membres	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22
<b>Bénin</b>	348,6	316,5	373,8	379,6	392,5	421,9	428,3	435,6	462,9
<b>Burkina Faso</b>	616,4	561,1	542,4	546,5	602,2	605,5	627,9	782,3	741,1
<b>Côte d'Ivoire</b>	1 508,9	1 398,8	1 652,1	1 553,5	1 499,8	1 883,6	2 284,1	2 114,7	2 326,7
<b>Guinée Bissau</b>	26,1	30,1	29,4	35,5	35,0	38,1	31,7	30,0	35,0
<b>Mali</b>	784,4	768,3	738,7	777,7	754,6	779,2	763,9	890,0	632,5
<b>Niger</b>	355,0	505,2	405,5	429,5	361,1	374,3	366,3	380,7	489,0
<b>Sénégal</b>	1 123,39	983,9	979,1	1 024,1	955,2	1 213,8	1 238,2	1 377,3	955,2
<b>Togo</b>	259,4	285,8	340,8	343,8	314,3	338,4	359,1	368,3	422,4
<b>UEMOA</b>	5 022,2	4 849,7	5 061,9	5 090,0	4 914,7	5 654,9	6 099,5	6 378,9	6 064,9

Source : INS des Etats.

### Evolution trimestrielle du taux de couverture (en %)

Etats membres	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22
<b>Bénin</b>	46,3	35,7	30,9	25,0	35,9	37,9	33,8	27,6	37,9
<b>Burkina Faso</b>	93,7	106,8	112,9	137,0	116,9	116,4	97,9	92,8	105,6
<b>Côte d'Ivoire</b>	142,8	108,2	86,0	133,8	160,0	98,6	85,2	109,3	115,0
<b>Guinée Bissau</b>	1,2	31,6	150,4	13,9	5,9	87,8	196,9	70,6	95,6
<b>Mali</b>	73,9	84,3	75,4	71,0	69,6	62,5	69,8	59,3	74,3
<b>Niger</b>	23,7	42,5	66,3	61,8	17,9	26,1	19,5	25,2	18,5
<b>Sénégal</b>	52,6	43,8	46,8	44,5	67,5	48,9	47,4	48,8	67,5
<b>Togo</b>	49,4	35,7	33,7	37,7	38,1	43,4	40,8	43,9	36,4
<b>UEMOA</b>	85,2	74,9	71,0	85,1	93,6	72,2	67,3	72,7	82,9

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS.

Evolution trimestrielle du solde commercial (en mds FCFA)

Etats membres	1T20	2T20	3T20	4T20	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22
<b>Bénin</b>	-187,3	-203,7	-258,3	-284,8	-251,5	-262,0	-283,5	-315,5	-287,3
<b>Burkina Faso</b>	-38,7	37,9	69,9	202,4	101,8	99,5	-12,9	-56,7	41,4
<b>Côte d'Ivoire</b>	645,6	115,1	-231,6	525,5	899,2	-25,9	-338,6	196,7	348,4
<b>Guinée Bissau</b>	-25,8	-20,6	14,9	-30,5	-33,0	-4,7	30,7	-8,8	-1,5
<b>Mali</b>	-204,4	-120,3	-181,4	-225,8	-229,3	-292,4	-230,5	-362,5	-162,4
<b>Niger</b>	-270,9	-290,6	-136,5	-164,1	-296,3	-276,7	-294,8	-284,8	-398,5
<b>Sénégal</b>	-532,4	-553,2	-520,8	-568,0	-310,7	-619,9	-650,9	-705,4	-310,7
<b>Togo</b>	-131,2	-183,8	-226,1	-214,2	-194,4	-191,4	-212,5	-206,7	-268,7
<b>UEMOA</b>	-745,1	-1 219,2	-1 470,0	-759,6	-314,2	-1573,4	-1 992,9	-1 743,8	-1 039,3

**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS.